

## INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF

### UNIVERSITÉ PARIS 7 - DIDEROT

Les inscriptions en régime cumulatif en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de Licence « Sciences » pour Diderot sont ouvertes jusqu'au **15 novembre 2017**.

Pour une première inscription, le dossier est à retirer auprès du secrétariat CPGE.

Pour les réinscriptions, nous avons transmis la liste des étudiants autorisés à se réinscrire auprès de Paris Diderot.

Vous devez maintenant confirmer votre inscription sur l'application en ligne  
- *IA Réins (APOWEB)*. à l'adresse suivante :

<https://formation.univ-paris-diderot.fr/la-reinscription-en-passerelle-cpge>

pensez à vous munir de votre numéro étudiant de Paris-Diderot de l'an dernier.

Le retour des dossiers papiers doit se faire au secrétariat CPGE du lycée au plus tard le :

**Lundi 13 novembre 2017**

Passé cette date, vous devrez assurer vous-même l'envoi de votre dossier.

N.B. :


*Les frais d'inscription pour cette année s'élèvent à :*

- 189,10€ pour les étudiants non boursiers
- 5,10€ pour les étudiants boursiers

***Le chèque fourni lors de votre inscription sera ajouté à votre dossier ou restitué si le montant est erroné. Pensez à vous munir d'un nouveau chèque au bon montant si nécessaire.***

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ILLISIBLE SERA REFUSÉ**

- prenez connaissance de la liste des pièces à fournir
- n'oubliez pas de dater et signer votre dossier

tournez, svp 

## POURQUOI S'INSCRIRE EN CUMULATIF ?

En cas d'abandon de votre classe préparatoire, cette inscription en cumulatif vous permettra de bénéficier d'une réorientation au sein de Paris-Diderot dans une des mentions de licence « Sciences ».

### Réorientation au sein de Paris-Diderot PARIS 7

#### La réorientation SEMESTRIELLE

Elle est possible pour l'étudiant qui s'est inscrit en cumulatif.

Elle est destinée à celui qui souhaite quitter la prépa et intégrer dès le second semestre une Licence à Paris-Diderot.

Elle est soumise à avis d'une commission et doit être faite en ligne sur le site e-candidat **dès le mois de décembre 2017.**

(consultez régulièrement le site de l'université pour connaître les dates précises de candidatures. Elles sont différentes selon les formations)

N'attendez pas les résultats du 1<sup>er</sup> semestre pour faire votre demande. Il est toujours possible d'annuler une demande, il ne sera pas possible de faire une demande hors délais.

Plus d'information sur le dépôt d'une candidature :

<https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/assistance-ecandidat>

#### La réorientation EN FIN D'ANNÉE

Elle est possible pour l'étudiant qui s'est inscrit en cumulatif.

Elle est destinée à celui qui souhaite se réorienter en Licence à Paris-Diderot pour la rentrée 2018.

La campagne ouvrira en avril 2018.

### L'inscription à l'université comporte 3 étapes chronologiques administratives

Candidature  
(pré-inscription)



Inscription  
Administrative  
(IA)



Inscription  
Pédagogique  
(IP)

(Examen du dossier de candidature par une commission pédagogique)

(Inscription effective après autorisation de la commission pédagogique)

(Inscription aux enseignements de l'université)